

Bonifacio

Une motion pour sauver la trésorerie

Après une première levée de bouclier lors de l'assemblée générale des maires et présidents des EPICS, c'est cette fois le conseil communautaire du Sud Corse qui a accepté de voter ce mardi à l'unanimité et à la demande du maire de Bonifacio, **Jean-Charles Orsucci**, une motion pour le maintien des deux trésoreries sur le territoire. Une décision qui fait suite à l'annonce de la fermeture de la trésorerie de Bonifacio au 1er janvier 2018, à laquelle étaient rattachées les communes de Bonifacio, Figari, Monacia-d'Aullène et Sotta. « *Je vis très mal cette suppression* », avait confié à Corse-Matin le maire de la cité des falaises, « *c'est un très mauvais message envoyé par l'État, une décision dangereuse* », selon lui. Un avis partagé par l'ensemble des maires du Sud Corse, qui, par cette motion, rappellent, entre autres arguments, les investissements concédés par la commune de Bonifacio, plus d'1 million d'euros, pour pérenniser cet outil. « *Pour amortir un investissement de cette taille, il faut compter 30 ans* ». Les maires des communes du Sud Corse chargent ainsi le Président de la communauté de communes, Georges Mela, d'interpeller la direction régionale des finances publiques sur cette affaire qui va clairement à l'encontre de la politique de décentralisation.